

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.11.380

Maîtrise de l'énergie
- Demande de
subvention à
l'Ademe et la Région
pour le financement
du poste de
conseiller à la
maîtrise de l'énergie

LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT****MAITRISE DE L'ENERGIE - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ADEME ET LA REGION POUR
LE FINANCEMENT DU POSTE DE CONSEILLER A LA MAITRISE DE L'ENERGIE**

La communauté d'agglomération s'est dotée depuis fin 2001 de moyens pour suivre et optimiser ses consommations énergétiques par le recrutement d'un conseiller à la maîtrise de l'énergie. Compte tenu de la somme de travail à engager dans ce domaine, cet agent a, durant les premières années, essentiellement été affecté au suivi du patrimoine communautaire.

Cependant, l'engagement de la ComAGA dans un plan climat territorial, au travers de la signature d'un contrat local initiatives climat (CLIC), amène aujourd'hui la collectivité à élargir le champ d'action de cet agent. En effet, celui-ci a désormais pour mission, non seulement le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie de la ComAGA, mais également l'accompagnement des communes, signataires de la charte d'engagements communs pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur ces problématiques.

Dans ce cadre, une partie du coût salarial de cet agent pourrait être subventionnée par l'Ademe et de la région Poitou-Charentes.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 23 octobre 2007,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter auprès de l'ADEME et du conseil régional Poitou-Charentes les aides financières mobilisables pour le financement du poste de conseiller à la maîtrise de l'énergie et à signer les conventions à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :**Reçu à la Préfecture de la Charente le :****29 novembre 2007****Affiché le :****29 novembre 2007**